

Conseil général de

1682 PREVONLOUP

Extraits de procès-verbal

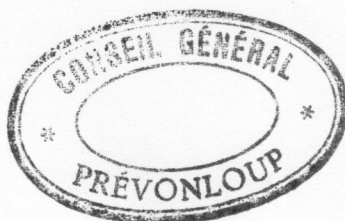
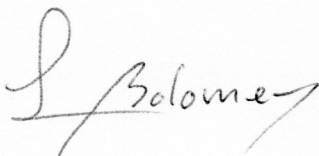
Dans sa séance du 11 juin 2025, régulièrement convoquée et présidée par M. Léandre Bolomey, le Conseil général de Prévonloup, a décidé :

- Vu le préavis municipal 01-2025, d'accepter les comptes 2024, tels que présentés et selon le rapport favorable de la commission de gestion
- Vu le préavis municipal 02-2025 d'accepter la demande de crédit pour le remplacement des panneaux d'entrée du village et selon rapport de la commission ad hoc
- Vu le préavis municipal 03-2025 d'accepter le contrôle de conformité au système séparatif des égouts et selon rapport de la commission ad hoc
- Vu le préavis municipal 04-2025 d'accepter la demande de prêt sans intérêts Rallye FVJC 2026 à Prévonloup et selon rapport de la commission de gestion
- De valider le rapport de gestion 2024
- Le Conseil général a pris acte de la réponse de la Municipalité au postulat « Création d'une Zone 30km/h à Prévonloup

Prévonloup, le 16 juin 2025

Au nom du Conseil Général

Le Président :
Léandre Bolomey



La Secrétaire :
Claire-Lise Sumi

